



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE VENTS VIOLENTS ET VAGUES SUBMERSION DANS LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 17 février 2022

Météo France a placé le département du Pas-de-Calais en vigilance orange vents violents et vagues submersion, à compter de 11h00, le vendredi 18 février 2022. Les rafales de vent pourront atteindre de 120 à 130 km/heure dans les terres et 140 km/heure sur le littoral.

Le préfet du Pas-de-Calais a d'ores et déjà demandé à l'ensemble des services de l'Etat d'être attentifs à cette situation afin de suivre son évolution et d'être en capacité de répondre aux éventuelles conséquences de cet épisode.

Rappel des consignes à suivre:

- Dans la mesure du possible, restez chez vous,
- Limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent,
- Ne vous promenez pas en bord de mer ou des estuaires ou en forêt et évitez toute activité sportive extérieure,
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol,
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues,
- Soyez attentifs et restez informés de l'évolution de la situation météorologique sur <http://vigilance.meteofrance.com>.

Focus sur le dispositif mis en œuvre à destination de la population migrante à Calais :

Compte tenu de ces conditions météorologiques dégradées et au regard des risques qu'elles engendrent, le préfet du Pas-de-Calais a décidé d'activer, dès hier soir et pour plusieurs nuits, le dispositif de mise à l'abri spécifique, à destination de la population migrante présente dans le Calais :

- ouverture du hangar, situé rue des Huttes à Calais, pour les hommes majeurs isolés,
- proposition d'hébergements à destination des personnes se déclarant mineures,
- prise en charge des personnes vulnérables (familles et femmes seules), via le SIAO de Calais.

248 personnes ont ainsi été prises en charge la nuit dernière, dont 61 mineurs non accompagnés.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)